



# E-FORMATION RE 2020 METHODE ENERGIE

# RE 2020

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE



Module issu du parcours ADEME :  
« RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 »



### IZUBA énergies

35 rue Gine • Coparc de Fabrègues • 34690 Fabrègues  
☎ +33(0)4 67 18 31 10 • ✉ [contact@izuba.fr](mailto:contact@izuba.fr) • 🌐 [www.izuba.fr](http://www.izuba.fr)  
SCOP ARL à capital variable • 433 271 905 RCS Montpellier • APE 7112B

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### Frais d'inscription

Les frais pédagogiques pour la e-formation sont fixés à **290 euros NT<sup>1</sup>** par stagiaire.

### Pour vous inscrire

Retournez la demande d'inscription par courrier à :

**IZUBA énergies – 35 rue Gine – Coparc – 34690 FABREGUES**

ou par courriel à : [commercial@izuba.fr](mailto:commercial@izuba.fr)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le stagiaire recevra :

- une confirmation,
- une convention de formation en deux exemplaires, à signer et à retourner en un exemplaire à IZUBA énergies.
- des codes de connexion à la plateforme e-formation

### Règlement

À réception de la facture :

- Soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'IZUBA énergies
- Soit par virement à l'ordre d'IZUBA énergies

Banque : CREDIT COOPERATIF

C.B. : 42559 – C.G. : 00034 – Cpte : 21006903009 – Clé : 54

IBAN : FR 76-4255-9000-3421-0069-0300-954

BIC : CCOPFRPPXXX

N° de déclaration d'activité 91340478034 « Ce numéro ne vaut pas d'agrément de l'état »

Siret 433 271 905 00054 APE 7112B

### Délais d'accès

Votre session de e-formation est valable un an à compter de la date de validation du devis.

### Annulation de l'inscription

L'annulation de session est gratuite pendant 15 jours à compter de la date de validation du devis. Au-delà de ce délai, des frais d'annulation équivalents à l'intégralité du devis formation vous seront facturés. Ces frais d'annulation seront augmentés du montant de la TVA.

Toute e-formation commencée sera facturée dans son intégralité.

## OÙ ET COMMENT ?

- **Durée : 8 h de e-formation**

Modules sur la plateforme de formation en ligne. ILOT FORMATION.

Un code d'activation en provenance du serveur de ILOT FORMATION vous sera envoyé sur le mail indiqué lors de votre inscription.

Toutes les précisions relatives à l'accès à l'e-formation sont détaillées sur le devis, dans la description de l'offre.

## RENSEIGNEMENTS

### Inscriptions et organisation

**Stéphanie BONAFOUS**

Tél. : 04 67 18 31 10

[commercial@izuba.fr](mailto:commercial@izuba.fr)

Nous vous répondrons sous 48 heures.

<sup>1</sup> Les frais pédagogiques ne sont pas soumis à la TVA.

## CONTEXTE

La RE2020, nouvelle réglementation environnementale de la construction neuve, entre progressivement en vigueur en 2022, dès le 1<sup>er</sup> janvier pour le résidentiel, puis au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour les bâtiments de bureaux et d'enseignement primaire et secondaire. Les autres usages restent soumis à la RT 2012.

Cette nouvelle réglementation a pour objectifs d'abaisser et de décarboner les consommations énergétiques des bâtiments neufs et de renforcer le niveau de confort estival. Elle introduit également des exigences en termes d'impact sur le climat des bâtiments neufs, en prenant en compte l'ensemble des émissions du bâtiment sur son cycle de vie, dès la construction.



Ce module de e-formation utilise des supports pédagogiques issus du parcours « RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 » élaboré par l'ADEME et diffusé sous licence par IZUBA énergies. Ces supports ont été complétés et mis à jour par l'équipe d'IZUBA énergies.

## OBJECTIFS

- Connaître le contexte et les objectifs de la RE 2020.
- Connaître les étapes d'une démarche d'optimisation énergétique et les principes de la conception bioclimatique
- Connaître le volet performance énergétique et confort d'été de la RE 2020, au niveau de la méthode de calcul, des exigences et des outils logiciels disponibles

## PUBLICS

Ce module est destiné à tout public professionnel du bâtiment : architectes, techniciens et ingénieurs de bureaux d'étude, consultants, maîtres d'ouvrages, enseignants etc.

## PRÉREQUIS

- Connaissances préalables en thermique du bâtiment et/ou génie climatique.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le module de formation est suivi sur la plateforme de formation en ligne mise à disposition par Izuba énergies.

Le module est composé de différentes capsules pédagogiques : vidéos et clips motion design pédagogiques, e-learning interactifs, quizz formatifs, études de cas et ressources documentaires à télécharger.

L'équipe pédagogique propose un rendez-vous régulier (bimensuel) sous forme d'un webinaire d'une heure pour assurer le suivi des apprenants et répondre à leurs questions.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Stéphane BEDEL, Ludovic BUREAU, Raphael CAYROL, Stéphanie GAUTIER, Clotilde GLOAGUEN, Eduardo SERODIO > Ingénieurs Thermiciens.

Stéphane THIERS > Energéticien et développeur

## ÉVALUATION DES ACQUIS

Un questionnaire d'évaluation en ligne est proposé en fin de module. Une attestation d'évaluation des compétences acquises sera envoyée nominativement au stagiaire.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation.

## ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap peut être sollicité en cas de besoin.

## CONTENU DÉTAILLÉ

### Module Introduction à la RE 2020

#### Enjeux et contexte

- Enjeux climatiques
- Contexte législatif
- Historique réglementaire

#### Objectifs principaux de la RE 2020

- Performance énergétique et décarbonation des consommations énergétiques
- Diminution de l'impact sur le climat des bâtiments neufs, sur le cycle de vie
- Adaptation des bâtiments au changement climatique et aux vagues de chaleur

#### Première approche des méthodes d'évaluation, des indicateurs et des exigences

- Performance énergétique
- Confort d'été
- Performance environnementale

#### La conduite de projet en RE 2020

- Première approche des bonnes pratiques et obligations réglementaire par phase du projet

#### Cas d'étude multicritère simple

- Simulations sur un maison individuelle de quelques variantes pour observer l'évolution des différents indicateurs

### Module méthode énergie et confort d'été

#### Les fondamentaux d'une démarche de conception

- Étapes de la démarche d'optimisation énergétique d'un bâtiment
- Une enveloppe performante avec la conception bioclimatique

#### Performance énergétique

- Indicateurs énergie (Bbio, Cep, Cepnr, Icénergie) : définitions, exigences et modulations en habitat. Exigences et modulations en bureaux et enseignement.
- Exigences de moyens
- Nouveautés et changements méthodologiques entre la RT2012 et RE2020
- Focus sur points essentiels de la méthode ThBCE

#### Confort d'été

- Indicateur confort d'été (DH) : définition
- Exigences : double seuil, modulations, forfait de pénalisation de l'inconfort d'été

#### Cas d'étude performance énergétique et confort d'été

- Simulations sur un maison individuelle de quelques variantes pour observer l'évolution des indicateurs, en 3 exercices : performance de l'enveloppe, performance enveloppe et systèmes et confort d'été.

### Module conduite d'opération en RE 2020

#### Enjeux de la conduite d'opération en RE 2020

- Concepteurs, architectes, bureaux d'étude, économiste : rôle de chaque acteur, interactions, compétences nécessaires

#### Méthodologie et bonnes pratiques à chaque phase du projet

Intégration des exigences énergie, carbone et de confort d'été à chaque étape du projet :

#### Programmation

- Définition du projet et définition des attendus pour l'équipe de conception

#### Conception

- Phase ESQ : impact des choix de conception initiaux, approche qualitative
- Analyses de sensibilités et simulations énergie, carbone et confort d'été en APS, APD
- Vérification des exigences réglementaires en phase permis de construire (Bbio et DH)
- Phase PRO : Intégration des exigences RE 2020 dans le DCE, cas des marchés publics

#### Réalisation

- Phase ACT : vérification de la cohérence entre les offres entreprises et objectifs visés
- Phase VISA : suivi des bordereaux d'acceptation de produits pour vérification de cohérence, validation des variantes au regard de la performance visée
- Phase DET : récupération des bons de livraison de l'ensemble des produits
- Phase AOR : Mise à jour des études réglementaires sur la base des DOE et quantités entreprise, établissement de l'attestation de conformité finale à réception

#### Exploitation

- Bonnes pratiques pour le maintien des performances du bâtiment en exploitation

---

*En 2020, 100% des stagiaires s'étant exprimés (soit 59 personnes) ont été satisfaits ou très satisfaits par une formation IZUBA énergies.*